

SCÈNES NATIONALES ENGAGÉES COLLECTIVEMENT POUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE ET L'ACCÈS À LA CULTURE

RENCONTRES PROFESSION- NELLES

Développement de journées et événements thématiques concernant les acteurs du réseau.

FORMATION & TRANSMISSION

Réflexion avec le ministère de la Culture et de la communication sur la mise en place de modules de formation spécialisés afin de répondre au besoin de mobilité et de renouvellement des cadres de direction.

LA CULTURE, UN BIEN COMMUN

Adhésion au collectif ADN qui sensibilise les élus de la République à l'importance des politiques culturelles.

ÉCHANGES & COMMUNI- CATION

Mise en place d'outils d'information variés à destination de nos partenaires, des élus et du « grand public ».

UN LEXIQUE COMMUN

Construction, en partenariat avec d'autres réseaux culturels nationaux, d'un lexique professionnel facilitant les actions communes.

VALORISATION DU CINÉMA

Réalisation d'un état des lieux sur la qualité de l'activité cinématographique des scènes nationales.

STATUT JURIDIQUE, MODE D'EMPLOI

Création d'une commission pour accompagner dans leurs démarches les scènes nationales ayant un statut caractéristique.

CRÉATION SANS FRONTIÈRES

Développement de réseaux internationaux pour faciliter le déplacement à l'étranger et l'accueil en France de compagnies et de spectacles.

L'Association des Scènes nationales en partenariat avec les grands réseaux culturels nationaux, met en œuvre de nombreux projets de développement et de professionnalisation. Elle regroupe 71 structures adhérentes.

DÉCOUVREZ TOUS NOS PROJETS POUR 2017 SUR SCENES-NATIONALES.FR

